

Tu peux gravir tous les sommets!

Chers parents,
Comme vous le savez déjà, notre année scolaire se déroulera sous le thème « Tu peux... gravir tous les sommets ». Celui-ci est inspiré d'une œuvre de l'auteure Élise Gravel. Celle-ci nous mentionne elle-même, sur son site Internet : « *Voici un petit livre gratuit pour enfants sur le thème des stéréotypes de genres : vous y trouverez (...) des garçons sensibles, des filles drôles et des garçons qui prennent soin des plus petits. J'ai fait ce livre pour le plaisir et*

dans mes temps libres; c'est un petit truc très simple qui va droit au but (bref, vous en avez pour votre argent). Vous pouvez l'imprimer, le lire en classe ou à la maison, sur le iPad ou le TBI : c'est un cadeau. Servez-vous : c'est [par ici](#) pour le télécharger ou le lire en ligne. »

Tous les membres de l'équipe-école vous souhaitent une bonne lecture!

TU PEUX
GRAVIR TOUS LES SOMMETS

Marie-Eve Harton
Directrice



Dates importantes

| | |
|------------|--|
| 8 octobre | Congé Action de Grâce |
| 10 octobre | Conseil d'établissement |
| 12 octobre | 1 ^{re} communication disponible sur le Portail |

Facture scolaire

Certains parents ont déjà réglé la facture scolaire et nous vous en remercions.

L'état de compte sera toutefois ajusté en fonctions des activités complémentaires qui auront lieu tout au long de l'année.

Vous recevrez un courriel qui vous informera lorsqu'il sera à jour sur le Portail.

Matériel dans le transport scolaire

L'élève doit respecter les règles édictées par le transporteur en vertu des obligations que lui imposent la Loi et les règlements sur le transport scolaire, affichées dans le véhicule.

Pour sa sécurité et celle des autres, nous vous rappelons qu'il est interdit de transporter des équipements, tels des :

- Skis, planches et raquettes ;
- Bâtons et sacs de hockey;
- Patins à roues alignées et patins à glace sans protège-lames et qui ne sont pas placés dans un sac protecteur;
- Instruments de musique de plus de 60 cm;
- Objets pouvant blesser (exemple : parapluie à bout pointu);
- Tout autre objet pouvant obstruer l'allée centrale de l'autobus.

Nous vous remercions à l'avance pour votre collaboration!

Le Code de la sécurité routière nous y oblige. (Art. 519.8.)

Fête de l'Halloween

Le mercredi 31 octobre, nous soulignerons la Fête de l'Halloween en **après-midi**. Les enfants pourront alors se déguiser. Nous vous rappelons que les costumes ou accessoires à connotation violente sont interdits.

De plus, par souci de sécurité en ce qui concerne les allergies, nous vous demandons de ne pas fournir de bonbons à vos enfants. Ce sont les membres de l'équipe-école qui procéderont à l'achat de friandises afin d'en faire la distribution, dans les classes, avant la fin de la journée.

En cette occasion spéciale, les élèves vivront des activités particulières dans leur classe respective et lors de la dernière période, nous procéderons à une parade des costumes dans l'école afin qu'ils puissent admirer les déguisements de leurs amis.



1^{re} communication — Primaire

Vous recevrez prochainement, si ce n'est déjà fait, un courriel vous indiquant que la première communication est désormais disponible sur le Portail parents. Cette communication vous donnera un aperçu du déroulement du début d'année pour votre enfant. Elle comporte 4 critères : adaptation à sa nouvelle classe, organisation du travail, attitude face au travail et respect des règles de vie. Sous chacun de ces critères, vous verrez apparaître plusieurs commentaires. Il est à noter que les enseignants de chacun des niveaux ont sélectionné, en équipe, un commentaire commun sur lequel ils porteront un jugement.

Nous vous invitons à prendre le temps de discuter avec votre enfant des observations émises par son enseignant(e) afin de lui permettre de faire les réajustements nécessaires, mais surtout, de lui transmettre vos encouragements pour la poursuite de l'année. Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à entrer en communication avec le titulaire de votre enfant.



Absence des élèves

Lors de l'absence de votre enfant, il faut absolument avertir le secrétariat (même si vous avez préalablement avisé le titulaire de votre enfant par l'entremise d'un courriel ou d'un message écrit). De cette façon, nous nous assurons que tous les gens concernés aient l'information.

Le numéro à composer est le **418 871-6410, poste 3**.

Si votre enfant fréquente le service de garde, il faut **aussi** laisser un message au **418 871-6410 et composer le 2**.



Informations du service de garde

RAPPELS

- ⇒ Il est important d'aviser le service de garde lors de l'absence d'un élève ou d'un changement dans son horaire, et ce, **même si vous l'avez fait auprès du secrétariat ou de l'enseignant(e)**. Il est possible de le faire par courriel au sdg.ruisselet@csdecou.qc.ca ou par téléphone au 418 871-6410, poste 2. Cette manière de faire nous assure que tous les intervenants ont la bonne information.
 - ⇒ Le service de garde ouvre ses portes à 7 h. Les élèves sont alors répartis dans les locaux habituels. **À 8 h, et lorsqu'il ne pleut pas, les éducateurs se rendent à l'extérieur. Vous devez donc vous présenter directement sur la cour d'école si vous arrivez à cette heure.**
- De plus, veuillez prendre note qu'à partir de 8 h 15, la porte à code ne fonctionne plus puisque le service de garde est terminé. Les enfants doivent alors rejoindre les autres à l'extérieur pour la surveillance du matin.

Katheryne Dussault, responsable du service de garde

Capsules pédagogiques — La conscience phonologique

La conscience phonologique est la conscience, chez l'enfant, que les mots sont composés de sons que l'on agence. Elle joue un rôle majeur dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. En cliquant sur le lien ci-dessous, vous aurez accès à des capsules vidéo fort intéressantes illustrant la façon de travailler la conscience phonologique avec votre enfant. Vous verrez comment l'accompagner pour compter les syllabes, travailler les rimes dans les comptines et même comment développer le concept de la phrase à travers les images. N'hésitez pas à les consulter et à contacter nos orthopédagogues pour de plus amples informations.

<http://www.csdecou.qc.ca/ruisselet/capsules-pedagogiques/>



Projets EVB

Nous sommes présentement en restructuration de notre comité EVB afin d'élaborer les projets qui seront mis en branle pour la présente année scolaire.

Veuillez donc prendre note que présentement, nous sommes dans l'impossibilité de poursuivre le recyclage des piles, des cartouches d'encre ainsi que des appareils cellulaires désuets. Ceci est pour une période temporaire. Il nous fera plaisir de vous informer de la reprise de ces activités au moment opportun.



Nous vous remercions pour votre compréhension!

Couturiers ou couturières recherchés



Vous cherchez à vous impliquer à l'école et vous avez des talents de couturier(ère)?

Nous sommes actuellement à la recherche de couturiers ou couturières désirant offrir de leur temps afin de recouvrir les fauteuils de la bibliothèque.

Nous fournirons tout le matériel nécessaire. Il ne manquera que votre expertise!

Si vous avez de l'intérêt, communiquez avec nous et nous vous acheminerons les détails par la suite. Nous vous remercions à l'avance!



Conseil d'établissement

À la suite de l'assemblée générale de parents qui a eu lieu le 19 septembre dernier où deux postes étaient en élection, les parents présents ont choisi de réélire Madame Catherine Poulin et Monsieur Steve Labranche.

Lors de cette rencontre, nous avons entre autres procédé au bilan de l'année scolaire 2017-2018 et nommé les priorités pour la présente année.

Merci à tous ceux et celles qui se sont déplacés pour assister à cette assemblée générale!

Prochaine rencontre du conseil
d'établissement :

10 octobre 2018

Bienvenue à tous!

Conférence sur les relations parents/enfants "Il teste ma limite jusqu'au bout!" par Laithicia Adam, coach familial fondatrice de Lili Rescousse

Quand ? Le 18 octobre 2018, de 18 h 30 à 20 h

Où? à l'école l'Étincelle—1400, rue Falardeau, Québec (Québec) G2E 2Z6

- Comprendre le besoin caché derrière le comportement inadéquat et apprendre à y répondre de façon efficace.
- Apprendre des techniques d'impacts simples et pratiques.
- Méthodes et techniques pour favoriser la collaboration chez votre enfant.
- Méthode d'observation efficace.
- Démystifier le rôle de chacun (parent/enfant) et vos défis.
- Méthodes et techniques pour favoriser la collaboration chez votre enfant.

Inscription en ligne (gratuit) :

<https://www.eventbrite.ca/e/billets-les-relations-parentsenfants-il-teste-ma-limite-jusquau-bout-50087906276>


Lili Rescousse
Coaching familial

Programme « Apprenez et jouez maintenant à Québec »

Le Club de hockey Canadien est fier d'annoncer l'arrivée du programme *Apprenez et Jouez dans la Capitale Nationale* pour l'hiver 2019. Cette initiative vise à initier des jeunes âgés de 4 à 8 ans au sport du hockey. Pour seulement (182,65\$ + taxes), le programme inclut (6) Cliniques dirigées par des anciens joueurs des Canadiens, un encadrement d'entraîneurs certifiés ainsi qu'un équipement CCM complet.

Apprenez et jouez Ste-Foy se tiendra à deux emplacements différents soit : [Aréna Jacques Côté](#) et au [Centre Sportif de Sainte-Foy](#)

Vous trouverez ci-dessous l'horaire détaillé des séances :

1. samedi 30 mars 2019, 13 h 15 à 14 h 15 [Aréna Jacques Côté](#)
2. dimanche 31 mars 2019, 13 h à 14 h [Aréna Jacques Côté](#)
3. samedi 6 avril 2019, 13 h à 14 h [Centre Sportif de Sainte-Foy](#)
4. dimanche 7 avril 2019, 13 h à 14 h [Centre Sportif de Sainte-Foy](#)
5. samedi 13 avril 2019, 13 h à 14 h [Centre Sportif de Sainte-Foy](#)
6. dimanche 14 avril 2019, 13 h à 14 h [Centre Sportif de Sainte-Foy](#)



Les inscriptions sont présentement ouvertes au grand publique. Pour connaître tous les détails en lien avec le programme ou concernant les inscriptions, nous vous invitons à consulter le lien suivant : [Cliquez ici](#)

Si vous avez des questions, vous pouvez nous joindre par téléphone au 514 925-5600 ou par courriel au CHS@canadiens.com.

Au plaisir,

L'équipe du développement hockey des Canadiens

Stationnement de l'école



Il est strictement interdit pour quiconque ne détenant pas de vignette de stationnement de la Commission scolaire des Découvreurs d'utiliser le stationnement de l'école Le Ruisselet, et ce, **en tout temps**.

Les espaces de stationnement étant peu nombreux et à l'étroit, nous vous demandons de bien vouloir respecter cette consigne.



Merci de votre collaboration!